Accord CE/Afrique du Sud: commerce, développement et coopération

1999/0112(AVC) - 26/02/1996

Le Conseil a procédé à un débat approfondi sur les problèmes se posant encore en ce qui concerne l'adoption du mandat complémentaire de négociations avec l'Afrique du Sud dont l'objectif est l'établissement d'une zone de libre échange compatible avec les règles de l'OMC. Il disposait à cette fin d'une proposition globale de la Présidence qui a été considérée comme une très bonne base pour arriver à un compromis d'ensemble. A l'issue du débat, le Conseil a chargé le Comité des Représentants permanents d'achever la mise au point de ces directives de négociations avec la ferme détermination d'adopter ce mandat rapidement et au plus tard lors de sa prochaine session (Affaires Générales) des 25/26 mars 1996.